

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Budget Primitif 2016

Délibération n° CA-2016-06



Date de convocation : 09 mars 2016

Sous la présidence de Monsieur André VILLIERS, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. André VILLIERS, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- Mme Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thoiry sur Oreuse
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- M. William LEMAIRE, Conseiller Départemental de Charny
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin
- Mme Isabelle JOAQUINA, Conseillère Départementale d'Auxerre 3

Excusés :

- M. Jean-Baptiste LEMOYNE, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne
- Mme Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère Départementale de Saint Florentin
- Mme Malika OUNES, Conseillère Départementale d'Auxerre 2
- M. Yves VECTEN, Conseiller Départemental de Vincelles

- Collège des Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- M. Jean CONSEIL, Représentant la Commune de Valravillon

Excusés :

- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Commune du Serein
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles ABRY, Maire de Leugny
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale Constitutive du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Départementale,

Vu l'article 14 des statuts qui dispose que "le Conseil d'Administration règle, par ses délibérations, les affaires de l'Agence (...), il délibère notamment sur (...), le budget (...),

Le Président présente au Conseil d'Administration, un projet de budget primitif 2016.

Le Président propose de voter ce budget par chapitre.

Le Conseil d'Administration
approuve le budget primitif 2016 joint en annexe et le principe du vote par chapitre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Le Président
de l'Agence Technique Départementale

A. Vieille

- Transmis au représentant de l'Etat le :

Budget Primitif 2016 Agence Technique Départementale

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		91 942,00 €	
	60636	Habillage et vêtements de travail		1 000,00 €	
	60632	Fournitures de petits équipement		2 000,00 €	
	6064	Fournitures administratives (de bureau+informatique)		1 000,00 €	
	611	contrat prestation (Cosoluce)		4 114,00 €	
	6132	Location immobilières		10 000,00 €	
	6135	Location mobilières (véhicules)		30 055,00 €	
	6135	Location mobilières (informatique)		22 445,00 €	
	6162	Prime d'assurance (immobilier, mobilier, personnel)		6 000,00 €	
	6182	Documentation générale et technique		500,00 €	
	6184	Autres formations (frais de formation)		4 000,00 €	
	6183	Formation (Cosoluce)		828,00 €	
	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		1 000,00 €	
	62261	Honoraires médicaux		500,00 €	
	6236	Catalogues, imprimés et publications (reprographie)		1 500,00 €	
	6251	Voyages, déplacements et missions (frais de déplacement)		6 000,00 €	
	6261	Frais d'affranchissement		1 000,00 €	
	012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (12 postes)		630 100,00 €	
	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement (frais de personnel) – (11 postes)		583 000,00 €	
	6336	Cotisations CNFPT et CDG 89		800,00 €	
	6338	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés sur rémunérations		300,00 €	
	64131	Rémunération du personnel non titulaire (1 poste)		27 000,00 €	
	6451	URSSAF		15 500,00 €	
	6453	Cotisations aux caisses de retraites		2 200,00 €	
	6488	Autres charges (chèque déjeuner)		1 300,00 €	
INVESTISSEMENT	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		10 €	
	658	Charges Diverse de gestion courante		10 €	
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	678	Autres charges exceptionnelles			
	68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
	6811	Dotations aux amortissements des Immo corporelles et incorporelles			
	022	DEPENSES IMPREVUES			
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			722 052,00 €	
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	205	Logiciels			
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	2181	Installations générales, agencement et aménagement divers			
	21838	Matériel informatique			
	21848	Matériel de bureau et mobilier			
	2188	Autres immobilisations corporelles			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	TOTAL DES DEPENSES (F + I)			722 052 €	
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		308 337,00 €	
	705	Etudes (A.M.O.)		308 337,00 €	
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		413 715,00 €	
	7473	Cotisation départementale		290 000,00 €	
	7474	Cotisations Communes		115 247,00 €	
	7474	Cotisations Communauté de Communes		4 822,00 €	
	7474	Cotisations Syndicats		3 646,00 €	
	R002	Résultat reporté			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT			722 052,00 €	
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	1068	Besoin de financement			
	28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	28181	Installations générales, agencement et aménagement divers			
	28183	Matériel informatique			
	28184	Matériel de bureau et mobilier			
	28188	Autres immobilisations corporelles			
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT				
	TOTAL DES RECETTES (F + I)			722 052 €	